

Communiqué de presse
Marseille, le 6 juin 2024

Prism'emploi PACA-Corse et l'APEC PACA-Corse renforcent leurs relations en signant un accord en faveur de l'insertion professionnelle des cadres demandeurs d'emploi

Prism'emploi PACA-Corse et l'Association pour l'emploi des cadres (APEC) PACA-Corse ont signé une convention le 4 juin 2024. Elle a pour objectif de favoriser l'insertion professionnelle des cadres, en particulier jeunes diplômés et seniors, tout en sécurisant leur parcours professionnel et de développer des synergies entre les centres APEC et les agences d'emploi adhérentes de Prism'emploi. Le présent accord s'inscrit dans la déclinaison opérationnelle de l'accord national signé entre l'APEC et Prism'emploi le 8 novembre 2023.

L'évolution du rapport à l'emploi, l'allongement de la durée de la vie active ou encore les mutations économiques et technologiques poussent les acteurs de l'emploi à s'unir afin de favoriser l'insertion et l'accompagnement des jeunes diplômés (à partir de bac+3) et des cadres notamment des cadres demandeurs d'emploi et des seniors.

Dans ce contexte, les parties signataires de la convention-cadre régionale partagent la volonté de soutenir et pérenniser l'emploi en développant les synergies entre leurs réseaux respectifs dans les territoires, notamment au travers des initiatives suivantes :

- **Faciliter la mise en relation** des cadres et jeunes diplômés avec les agences d'emploi et plus particulièrement les TPE/PME,
- **Sensibiliser les cadres et jeunes diplômés** aux opportunités offertes par les agences d'emploi (intérim et recrutement) afin de favoriser leur insertion sur le marché du travail et d'acquérir des compétences diversifiées,
- **Sensibiliser les cadres seniors** aux possibilités offertes par les agences d'emploi pour les personnes très expérimentées (missions d'expertise de haut niveau, management de transition...),
- **Permettre aux agences d'emploi** adhérentes de Prism'emploi PACA-Corse d'avoir la meilleure connaissance possible des conseils dispensés par l'APEC sur le recrutement et de l'ensemble des services délivrés par l'APEC afin qu'elles puissent être un relais d'information.

La convention engage les signataires pour une durée de 3 ans. Elle fera l'objet d'une évaluation annuelle et d'une feuille de route annuelle, définie en comité de pilotage.

Les agences d'emploi et les cadres – Chiffres clés 2023 :

- Près de 40 000 personnes ont effectué des missions de travail temporaire, représentant plus de 12 000 emplois en équivalent temps plein.
- Les cadres représentent un quart des recrutements opérés par les agences d'emploi pour le compte de leurs clients.

Source Rapport économique et social Prism'emploi





*Anthony Fumard, délégué général de l'APEC PACA-Corse et
Fabrice Greffet, Président de Prism'emploi PACA-Corse*

*« Face aux évolutions du marché de l'emploi et aux aspirations des cadres et futurs cadres, l'intérim constitue un excellent outil pour se former ou affiner son projet professionnel. En partenariat avec Prism'emploi PACA-Corse, nous sommes heureux de relever ce défi crucial de développement des compétences à l'échelle nationale. », déclare **Anthony Fumard, Délégué général de l'APEC PACA-Corse.***

*« Chaque année en France, près de 40 000 cadres optent pour le travail temporaire. L'essor de l'intérim pour les cadres symbolise une évolution majeure, reflétant de nouvelles façons de travailler attrayantes pour toutes les générations. », ajoute **Fabrice Greffet, Président de Prism'emploi PACA-Corse.***

À propos de Prism'emploi

Prism'emploi – Professionnels du recrutement et de l'intérim – est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 enseignes représentant 90% du chiffre d'affaires de la profession. 10 000 agences d'emploi et 30 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.

www.prismemploi.eu - @Prismemploi

À propos de l'APEC

L'APEC, Association pour l'emploi des cadres, organisation paritaire, se mobilise pour aider les cadres et les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur à partir de Bac+3, en particulier les publics les plus fragiles face à l'emploi. En tant qu'opérateur du Conseil en évolution professionnelle (CEP), l'APEC permet à ses clients, quelle que soit leur situation, de s'informer, réfléchir, se projeter et agir pour leur projet professionnel.

L'Association combine une présence territoriale de proximité avec un jobboard : apec.fr (plus de 2 millions d'offres d'emplois cadres publiées en 2022 et 300 000 profils de cadres en recherche d'opportunités). L'APEC et ses 1000 collaborateurs et collaboratrices, est présente, avec plus d'une cinquantaine de centres, en France métropolitaine et en Outre-mer : Martinique, Guadeloupe, Guyane, La Réunion et Mayotte.

Contacts presse :

Dylan Jullian - Prism'emploi : dylan.jullian@omnicomprgroup.com - 06 18 89 56 73

Victor Morelle - Prism'emploi : victor.morelle@omnicomprgroup.com - 06 18 83 59 55